

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE SAINT PIERRE QUIBERON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21560234300018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D'AURAY

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE SAINT PIERRE QUIBERON - 10700 (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 467 119,68	G	3 804 647,42
	Section d'investissement	B	919 143,79	H	902 696,51
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	50 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	233 957,02 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 386 263,47	= G+H+I+J	4 991 300,95
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	151 274,52	L	43 027,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	151 274,52	= K+L	43 027,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 467 119,68	= G+I+K	3 854 647,42
	Section d'investissement	= B+D+F	1 070 418,31	= H+J+L	1 179 680,53
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 537 537,99	= G+H+I+J+K+L	5 034 327,95

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	151 274,52
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	43 027,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	57 307,33	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	50 380,31	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 586,88	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	614 090,88	572 359,04	9 294,59	0,00	32 437,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 567 440,48	1 508 371,09	0,00	0,00	59 069,39
014	Atténuations de produits	871 470,00	871 470,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	412 097,54	404 464,78	0,00	0,00	7 632,76
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 465 098,90	3 356 664,91	9 294,59	0,00	99 139,40
66	Charges financières	70 601,00	70 271,86	0,00	0,00	329,14
67	Charges exceptionnelles	32 340,00	30 888,32	0,00	0,00	1 451,68
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	45 000,00	0,00			45 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 613 039,90	3 457 825,09	9 294,59	0,00	145 920,22
023	Virement à la section d'investissement (2)	28 150,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		28 150,00	0,00			28 150,00
TOTAL		3 641 189,90	3 457 825,09	9 294,59	0,00	174 070,22
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	78 062,44	0,00	0,00	-58 062,44
70	Produits services, domaine et ventes div	85 620,00	92 929,44	0,00	0,00	-7 309,44
73	Impôts et taxes	2 698 819,90	2 711 595,97	0,00	0,00	-12 776,07
74	Dotations et participations	535 100,00	608 322,54	49 412,00	0,00	-122 634,54
75	Autres produits de gestion courante	160 500,00	168 109,39	0,00	0,00	-7 609,39
Total des recettes de gestion courante		3 500 039,90	3 659 019,78	49 412,00	0,00	-208 391,88
76	Produits financiers	0,00	2,94	0,00	0,00	-2,94
77	Produits exceptionnels	8 000,00	13 227,00	0,00	0,00	-5 227,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	55 000,00	55 000,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 563 039,90	3 727 249,72	49 412,00	0,00	-213 621,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	28 150,00	27 985,70			164,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		28 150,00	27 985,70			164,30
TOTAL		3 591 189,90	3 755 235,42	49 412,00	0,00	-213 457,52
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 50 000,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	150 521,49	27 949,34	57 307,33	65 264,82
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	471 730,26	371 733,87	50 380,31	49 616,08
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	356 350,60	229 298,53	43 586,88	83 465,19
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	978 602,35	628 981,74	151 274,52	198 346,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 478,00	14 478,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	231 095,42	231 095,42	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	245 573,42	245 573,42	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 224 175,77	874 555,16	151 274,52	198 346,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	28 150,00	27 985,70		164,30
041	Opérations patrimoniales (1)	16 602,93	16 602,93		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	44 752,93	44 588,63		164,30
	TOTAL	1 268 928,70	919 143,79	151 274,52	198 510,39
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	248 585,00	79 844,42	43 027,00	125 713,58
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	248 585,00	79 844,42	43 027,00	125 713,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	234 555,00	297 500,31	0,00	-62 945,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	507 078,75	507 078,75	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 670,10	0,00	-1 670,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	741 633,75	806 249,16	0,00	-64 615,41
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	990 218,75	886 093,58	43 027,00	61 098,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	28 150,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	16 602,93	16 602,93		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	44 752,93	16 602,93		28 150,00
	TOTAL	1 034 971,68	902 696,51	43 027,00	89 248,17

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 233 957,02			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	581 653,63		581 653,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 508 371,09		1 508 371,09
014	Atténuations de produits	871 470,00		871 470,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	404 464,78		404 464,78
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	70 271,86	0,00	70 271,86
67	Charges exceptionnelles	30 888,32	0,00	30 888,32
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 467 119,68	0,00	3 467 119,68
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 478,00	0,00	14 478,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	231 095,42	0,00	231 095,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	27 949,34	0,00	27 949,34
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	371 733,87	27 985,70	399 719,57
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	229 298,53	16 602,93	245 901,46
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		874 555,16	44 588,63	919 143,79
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	78 062,44		78 062,44
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	92 929,44		92 929,44
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		27 985,70	27 985,70
73	Impôts et taxes	2 711 595,97		2 711 595,97
74	Dotations et participations	657 734,54		657 734,54
75	Autres produits de gestion courante	168 109,39	0,00	168 109,39
76	Produits financiers	2,94	0,00	2,94
77	Produits exceptionnels	13 227,00	0,00	13 227,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	55 000,00	0,00	55 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 776 661,72	27 985,70	3 804 647,42
Pour information				50 000,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	297 500,31	0,00	297 500,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	507 078,75		507 078,75
13	Subventions d'investissement	79 844,42	0,00	79 844,42
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 670,10	0,00	1 670,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	16 602,93	16 602,93
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		886 093,58	16 602,93	902 696,51
Pour information				233 957,02
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	614 090,88	572 359,04	9 294,59	0,00	32 437,25
605	Achats matériel, équipements et travaux	14 000,00	20 960,52	101,07	0,00	-7 061,59
60611	Eau et assainissement	13 000,00	12 590,20	0,00	0,00	409,80
60612	Energie - Electricité	110 000,00	108 031,80	0,00	0,00	1 968,20
60622	Carburants	22 000,00	17 756,78	0,00	0,00	4 243,22
60623	Alimentation	27 000,00	25 565,02	0,00	0,00	1 434,98
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	166,61	0,00	0,00	233,39
60631	Fournitures d'entretien	11 063,36	11 342,63	475,20	0,00	-754,47
60632	Fournitures de petit équipement	17 750,00	13 554,78	243,11	0,00	3 952,11
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	3 909,25	0,00	0,00	6 090,75
60636	Vêtements de travail	7 000,00	7 444,20	0,00	0,00	-444,20
6064	Fournitures administratives	6 000,00	9 765,58	0,00	0,00	-3 765,58
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 000,00	8 328,61	0,00	0,00	-1 328,61
6067	Fournitures scolaires	9 512,00	5 598,60	0,00	0,00	3 913,40
6068	Autres matières et fournitures	14 250,00	14 403,39	361,10	0,00	-514,49
611	Contrats de prestations de services	40 000,00	38 519,83	0,00	0,00	1 480,17
6132	Locations immobilières	11 500,00	10 629,99	0,00	0,00	870,01
6135	Locations mobilières	10 000,00	8 327,58	0,00	0,00	1 672,42
61521	Entretien terrains	5 000,00	1 607,00	0,00	0,00	3 393,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 000,00	19 750,85	382,27	0,00	1 866,88
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	9 585,64	1 166,00	0,00	-7 751,64
615231	Entretien, réparations voiries	22 835,52	9 481,56	0,00	0,00	13 353,96
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	3 105,32	1 825,20	0,00	-2 430,52
61551	Entretien matériel roulant	27 000,00	24 010,60	0,00	0,00	2 989,40
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	1 449,41	0,00	0,00	2 550,59
6156	Maintenance	55 000,00	53 112,01	0,00	0,00	1 887,99
6168	Autres primes d'assurance	14 000,00	13 693,71	0,00	0,00	306,29
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 150,30	0,00	0,00	-150,30
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	6 158,89	400,00	0,00	-1 558,89
6188	Autres frais divers	3 000,00	2 803,03	0,00	0,00	196,97
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	32 000,00	30 325,26	0,00	0,00	1 674,74
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	2 041,59	0,00	0,00	1 958,41
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	3 747,72	0,00	0,00	1 252,28
6236	Catalogues et imprimés	600,00	925,52	0,00	0,00	-325,52
6238	Divers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	545,79	0,00	0,00	454,21
6256	Missions	1 000,00	1 910,40	0,00	0,00	-910,40
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	10 331,99	0,00	0,00	2 668,01
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	20 530,46	0,00	0,00	-2 530,46
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	7,50	0,00	0,00	992,50
6281	Concours divers (cotisations)	560,00	588,00	0,00	0,00	-28,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	320,00	915,40	0,00	0,00	-595,40
6288	Autres services extérieurs	23 000,00	21 538,61	4 340,64	0,00	-2 879,25
63512	Taxes foncières	15 300,00	14 240,82	0,00	0,00	1 059,18
6358	Autres droits	350,00	240,24	0,00	0,00	109,76
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	250,00	1 666,05	0,00	0,00	-1 416,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 567 440,48	1 508 371,09	0,00	0,00	59 069,39
6218	Autre personnel extérieur	62 890,48	61 761,35	0,00	0,00	1 129,13
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 224,00	4 045,90	0,00	0,00	4 178,10
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 054,00	16 635,09	0,00	0,00	2 418,91
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 500,00	2 493,76	0,00	0,00	6,24
6411	Personnel titulaire	888 124,00	881 417,02	0,00	0,00	6 706,98
6413	Personnel non titulaire	86 800,00	46 812,60	0,00	0,00	39 987,40
6417	Rémunérations des apprentis	8 600,00	8 931,62	0,00	0,00	-331,62
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	146 800,00	129 086,35	0,00	0,00	17 713,65
6453	Cotisations aux caisses de retraites	227 668,00	270 777,16	0,00	0,00	-43 109,16
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 505,00	1 775,08	0,00	0,00	1 729,92
6455	Cotisations pour assurance du personnel	79 000,00	71 432,87	0,00	0,00	7 567,13
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 800,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	142,89	0,00	0,00	-142,89
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 100,00	3 032,00	0,00	0,00	68,00
6488	Autres charges	15 375,00	10 027,40	0,00	0,00	5 347,60
014	Atténuations de produits	871 470,00	871 470,00	0,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	700,00	700,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739221	FNGIR	870 770,00	870 770,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	412 097,54	404 464,78	0,00	0,00	7 632,76
6531	Indemnités	60 000,00	62 696,23	0,00	0,00	-2 696,23
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	2 642,52	0,00	0,00	3 357,48
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 500,00	6 789,10	0,00	0,00	-289,10
6535	Formation	1 000,00	629,23	0,00	0,00	370,77
65372	Cotis. fonds financet alloc. fin mandat	0,00	117,15	0,00	0,00	-117,15
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	1 637,35	0,00	0,00	-137,35
6542	Créances éteintes	1 000,00	275,95	0,00	0,00	724,05
6553	Service d'incendie	172 000,00	177 971,28	0,00	0,00	-5 971,28
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	32 773,65	32 773,65	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	10 000,00	7 368,77	0,00	0,00	2 631,23
657362	Subv. fonct. CCAS	43 500,00	43 500,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	1 300,81	0,00	0,00	-1 300,81
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	77 323,89	66 761,16	0,00	0,00	10 562,73
65888	Autres	0,00	1,58	0,00	0,00	-1,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 465 098,90	3 356 664,91	9 294,59	0,00	99 139,40
66	Charges financières (b)	70 601,00	70 271,86	0,00	0,00	329,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	70 601,00	70 271,86	0,00	0,00	329,14
67	Charges exceptionnelles (c)	32 340,00	30 888,32	0,00	0,00	1 451,68
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	24 000,00	23 518,32	0,00	0,00	481,68
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	7 340,00	7 340,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	30,00	0,00	0,00	970,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 613 039,90	3 457 825,09	9 294,59	0,00	145 920,22
023	Virement à la section d'investissement	28 150,00	0,00			28 150,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		28 150,00	0,00			28 150,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		28 150,00	0,00			28 150,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 641 189,90	3 457 825,09	9 294,59	0,00	174 070,22
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	78 062,44	0,00	0,00	-58 062,44
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	51 033,26	0,00	0,00	-31 033,26
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	26 625,00	0,00	0,00	-26 625,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	404,18	0,00	0,00	-404,18
70	Produits services, domaine et ventes div	85 620,00	92 929,44	0,00	0,00	-7 309,44
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 000,00	10 686,60	0,00	0,00	-4 686,60
70321	Stationnement et location voie publique	11 000,00	7 180,15	0,00	0,00	3 819,85
70323	Redev. occupat° domaine public communal	4 500,00	9 818,86	0,00	0,00	-5 318,86
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	2 513,00	0,00	0,00	-2 513,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	800,00	607,66	0,00	0,00	192,34
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
7062	Redevances services à caractère culturel	5 420,00	3 159,90	0,00	0,00	2 260,10
70632	Redevances services à caractère loisir	20 000,00	18 714,77	0,00	0,00	1 285,23
7065	Droits port et navigation (hors location	0,00	27,45	0,00	0,00	-27,45
7067	Redev. services périscolaires et enseign	21 500,00	40 117,35	0,00	0,00	-18 617,35
7071	Compteurs	0,00	103,70	0,00	0,00	-103,70
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	2 698 819,90	2 711 595,97	0,00	0,00	-12 776,07
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 614 798,90	1 617 351,00	0,00	0,00	-2 552,10
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	3 006,00	0,00	0,00	-3 006,00
73211	Attribution de compensation	988 221,00	981 614,00	0,00	0,00	6 607,00
7336	Droits de place	40 000,00	33 813,56	0,00	0,00	6 186,44
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	800,00	942,00	0,00	0,00	-142,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	55 000,00	74 869,41	0,00	0,00	-19 869,41
74	Dotations et participations	535 100,00	608 322,54	49 412,00	0,00	-122 634,54
7411	Dotation forfaitaire	450 000,00	452 747,00	0,00	0,00	-2 747,00
74121	Dotation de solidarité rurale	35 000,00	36 595,00	0,00	0,00	-1 595,00
744	FCTVA	0,00	6 309,00	0,00	0,00	-6 309,00
74718	Autres participations Etat	30 000,00	36 839,19	0,00	0,00	-6 839,19
7478	Participat° Autres organismes	100,00	76,23	0,00	0,00	23,77
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	885,00	0,00	0,00	-885,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	20 000,00	24 809,00	0,00	0,00	-4 809,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	50 062,12	49 412,00	0,00	-99 474,12
75	Autres produits de gestion courante	160 500,00	168 109,39	0,00	0,00	-7 609,39
752	Revenus des immeubles	60 000,00	67 208,84	0,00	0,00	-7 208,84
7551	Excédent des BA administratifs	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	500,00	900,55	0,00	0,00	-400,55
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 500 039,90	3 659 019,78	49 412,00	0,00	-208 391,88
76	Produits financiers (b)	0,00	2,94	0,00	0,00	-2,94
7688	Autres	0,00	2,94	0,00	0,00	-2,94
77	Produits exceptionnels (c)	8 000,00	13 227,00	0,00	0,00	-5 227,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	8 000,00	13 227,00	0,00	0,00	-5 227,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	55 000,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	55 000,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 563 039,90	3 727 249,72	49 412,00	0,00	-213 621,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	28 150,00	27 985,70			164,30
722	Immobilisations corporelles	28 150,00	27 985,70			164,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		28 150,00	27 985,70			164,30
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 591 189,90	3 755 235,42	49 412,00	0,00	-213 457,52
Pour information		50 000,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	150 521,49	27 949,34	57 307,33	65 264,82
202	Frais réalisat° documents urbanisme	416,00	0,00	0,00	416,00
2031	Frais d'études	150 105,49	27 949,34	57 307,33	64 848,82
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	471 730,26	371 733,87	50 380,31	49 616,08
2116	Cimetières	5 000,00	4 354,00	0,00	646,00
2135	Installations générales, agencements	70 236,06	28 355,92	15 704,56	26 175,58
2151	Réseaux de voirie	275 450,00	4 403,16	0,00	271 046,84
2152	Installations de voirie	3 000,00	0,00	18 245,94	-15 245,94
21533	Réseaux câblés	0,00	52 592,47	3 446,59	-56 039,06
21534	Réseaux d'électrification	0,00	173 179,66	12 650,00	-185 829,66
21568	Autres matériels, outillage incendie	15 054,60	6 389,46	0,00	8 665,14
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	72 682,00	72 339,44	0,00	342,56
2182	Matériel de transport	15 000,00	11 408,76	0,00	3 591,24
2183	Matériel de bureau et informatique	9 096,00	10 158,93	333,22	-1 396,15
2184	Mobilier	600,00	7 155,12	0,00	-6 555,12
2188	Autres immobilisations corporelles	4 111,60	1 396,95	0,00	2 714,65
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	356 350,60	229 298,53	43 586,88	83 465,19
2315	Installat°, matériel et outillage techni	356 350,60	229 298,53	43 586,88	83 465,19
Total des dépenses d'équipement		978 602,35	628 981,74	151 274,52	198 346,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 478,00	14 478,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	14 478,00	14 478,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	231 095,42	231 095,42	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	230 159,42	229 448,03	0,00	711,39
165	Dépôts et cautionnements recus	936,00	1 647,39	0,00	-711,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		245 573,42	245 573,42	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 224 175,77	874 555,16	151 274,52	198 346,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	28 150,00	27 985,70		164,30
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	28 150,00	27 985,70		164,30
2135	Installations générales, agencements	17 800,00	17 722,68		77,32
2151	Réseaux de voirie	350,00	343,62		6,38
2158	Autres installat°, matériel et outillage	10 000,00	9 919,40		80,60
041	Opérations patrimoniales (7)	16 602,93	16 602,93		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	16 602,93		-16 602,93
238	Avances versées commandes immo. incorp.	16 602,93	0,00		16 602,93
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		44 752,93	44 588,63		164,30
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 268 928,70	919 143,79	151 274,52	198 510,39
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	248 585,00	79 844,42	43 027,00	125 713,58
1323	Subv. non transf. Départements	72 107,00	24 629,14	43 027,00	4 450,86
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	40 737,28	0,00	-40 737,28
1331	D.E.T.R. transférable	108 000,00	0,00	0,00	108 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	68 478,00	14 478,00	0,00	54 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		248 585,00	79 844,42	43 027,00	125 713,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	741 633,75	804 579,06	0,00	-62 945,31
10222	FCTVA	175 000,00	187 855,00	0,00	-12 855,00
10226	Taxe d'aménagement	59 555,00	109 645,31	0,00	-50 090,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	507 078,75	507 078,75	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 670,10	0,00	-1 670,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		741 633,75	806 249,16	0,00	-64 615,41
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		990 218,75	886 093,58	43 027,00	61 098,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement	28 150,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		28 150,00	0,00	0,00	28 150,00
041	Opérations patrimoniales (5)	16 602,93	16 602,93	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	16 602,93	16 602,93	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		44 752,93	16 602,93	0,00	28 150,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 034 971,68	902 696,51	43 027,00	89 248,17
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		233 957,02			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 217 672,49								
1641 Emprunts en euros (total)					4 217 672,49								
0022328/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/12/2001		01/10/2002	141 685,36	F		6,150	6,493	A	C		A-1
0100474/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/12/2001		01/10/2002	493 099,27	F		6,150	6,493	A	C		A-1
0101536/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/03/2000		01/03/2002	141 835,01	F		6,180	5,829	A	C		A-1
0143935/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2001		01/01/2002	335 397,84	F		5,330	5,120	A	C		A-1
0421316507603	SA ARKEA	31/10/2007		30/01/2008	101 000,00	R		4,830	2,759	T	P		A-1
1674301	CREDIT FONCIER	24/05/2004		30/06/2005	200 000,00	F		2,550	3,237	T	X Echéance constante		A-1
45279696	CREDIT AGRICOLE	06/06/2012		15/09/2012	500 000,00	F		4,450	4,450	T	C		A-1
5365756	CAISSE D'EPARGNE	08/11/2018		15/02/2019	150 000,00	F		1,580	1,590	T	X Echéance constante		A-1
5490571	CAISSE D'EPARGNE	19/07/2019		30/11/2019	500 000,00	F		1,520	1,520	T	X Echéance constante		F-1
7112548	CREDIT FONCIER	19/03/2004		30/04/2005	131 798,72	F		4,890	4,843	A	X Echéance constante		A-1
8091867	CAISSE D'EPARGNE	15/11/2011		15/01/2012	352 886,29	V	EURIBOR	1,772	0,351	T	X Echéance constante		A-1
926162542001	SA ARKEA	08/08/2016		30/09/2016	250 000,00	F		1,600	1,705	T	progressive X Echéance constante		A-1
A2207060	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2007		01/06/2008	460 000,00	F		3,560	3,468	T	X Echéance progressive		A-1
A2207061	CAISSE D'EPARGNE	30/07/2007		23/04/2008	460 000,00	F		4,660	4,856	T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
166 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 217 672,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 097 894,39					230 345,07	70 271,86	0,00	10 055,94
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 097 894,39					230 345,07	70 271,86	0,00	10 055,94
0022328/001		0,00	A-1	40 298,45	3,83	F		6,493	8 658,89	3 010,88	0,00	619,59
0100474/001		0,00	A-1	140 268,20	3,83	F		6,493	30 139,28	10 480,06	0,00	2 156,62
0101536/001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		5,829	12 140,56	750,29	0,00	0,00
0143935/001		0,00	A-1	25 027,06	0,08	F		5,120	23 760,53	2 600,38	0,00	1 333,94
0421316507603		0,00	A-1	72 291,04	16,83	R		2,759	2 822,76	1 407,36	0,00	225,10
1674301		0,00	A-1	99 386,04	11,25	F		3,237	8 666,00	2 455,76	0,00	6,29
45279896		0,00	A-1	145 833,22	3,50	F		4,450	41 666,68	7 648,44	0,00	288,42
5365756		0,00	A-1	137 037,86	17,92	F		1,590	6 532,17	2 229,83	0,00	0,00
5490571		0,00	F-1	479 245,87	23,67	F		1,520	16 634,73	7 442,87	0,00	0,00
7112548		0,00	A-1	29 494,03	2,33	F		4,843	8 929,24	1 878,90	0,00	641,53
8091867		0,00	A-1	106 790,55	3,33	V	EURIBOR	0,351	29 317,30	0,00	0,00	965,51
926162542001		0,00	A-1	200 497,44	15,50	F		1,705	11 309,99	3 321,29	0,00	0,00
A2207060		0,00	A-1	283 754,63	12,25	F		3,468	17 371,64	10 664,70	0,00	813,75
A2207061		0,00	A-1	337 970,00	16,83	F		4,856	12 395,30	16 381,10	0,00	2 996,28
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT PIERRE QUIBERON - COMMUNE DE SAINT PIERRE QUIBERON - 10700 - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1679 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 097 894,39				230 345,07	70 271,86	0,00	0,00	10 055,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
A2.3

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
5490571	CAISSE D'EPARGNE	500 000,00	479 245,87	1	25,00				0,00		1,520	7 442,87	0,00	22,84
TOTAL (F)		500 000,00	479 245,87						0,00			7 442,87	0,00	22,84
TOTAL GENERAL		500 000,00	479 245,87						0,00			7 442,87	0,00	22,84

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV
A2.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits		13	0	0	0	0	
	% de l'encours		77,17	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		1 618 648,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 776 661,72
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	1,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint Administratif	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif Principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservatoire principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	0,00	22,00	22,00	0,00	22,00
Adjoint Technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conserv principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'Animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		35,00	1,00	36,00	36,00	0,00	36,00

COMMUNE DE SAINT PIERRE QUIBERON - COMMUNE DE SAINT PIERRE QUIBERON - 10700 - CA - 2020

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Medico-social.

MT : Medico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

